



## Compte rendu Conseil d'Administration Jeudi 04 octobre 2018

**Présents :** Mme Monique ANGELI - M. Jean-Louis BARBERIS - Mme Chantal BARSKI - M. Alain BATISTONI - M. Yves BAUSSENS - Mme Lucie BERREST - Mme Geneviève CANICAVE - Mme Marie-Blanche CHAMOULAUD - M. Jean-Marc CHAPUS - M. Michel CORDIER - M. Charles CREPIER - Mme Anne DAFFLON - M. Christian FABIANI - M. Victor FARINA - M. Alain GUGLIOTTA - M. Jean-Jacques GUIPERT - Mme Myriam JANIN - M. Claude JULIEN - Mme Huguette MORDANT - M. Alain PELEGRIN - M. Paul REBUFFEL - M. Jean-Claude ROSTAIN - Mme Claude TABET - M. Bernard TERME - M. Claude TOSTAIN - M. Philippe YZOMBARD.

**Excusés et représentés :** M. Michel COULANGE représenté par Mme CHAIX - M. François GERLIER représenté par M. Jean-François LOPEZ - M. Bernard JARLES représenté par Mme BERREST - M. Jean-Pierre MICHEL représenté par M. PELEGRIN - Mme Elisabeth PELLICCIO représentée par Mme CANICAVE.

**Excusés :** Aucun.

**Absents :** M. Guy CARRENO - Mme Anne-Claude CARTA - M. Christophe GLORIAN - M. Gérard MARLETTI - M. Christian THIBAUD.

Ouverture de la réunion à 17 h 30.

Monsieur Claude TOSTAIN, Secrétaire Général de la Confédération Générale des CIQ fait l'appel. Le quorum étant atteint, la réunion peut démarrer.

Monsieur Jean-Marc CHAPUS, Président de la Confédération Générale des CIQ remercie les membres du Conseil d'Administration d'être présents à cette réunion.

### **1 – Validation du PV du 20 septembre 2018**

Le compte rendu du 20 septembre 2018 est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Echange avec les membres du Conseil d'Administration :

- Monsieur Michel CORDIER Président de la Fédération du 13<sup>ème</sup> arrondissement et Président du CIQ Saint-Just a trouvé le débat très intéressant lors de la Conférence de la Confédération à la Foire ;
- Annonce des prochains Conseils d'Administration
  - Jeudi 11 octobre 2018 à 18h en présence de Madame Marie-Louise LOTA
  - Jeudi 19 octobre 2018 à 18h pour la signature du renouvellement de la convention de partenariat avec ENEDIS.

### **2 – Débat à 18h avec Monsieur le Préfet de Police sur les questions expédiées**

Monsieur Jean-Marc CHAPUS accueille et remercie de leur présence Monsieur Olivier de MAZIÈRES Préfet de Police, Monsieur Emmanuel QUIBLIER Lieutenant-Colonel de Gendarmerie,

Monsieur Jean-François JAFFUEL Commissaire Central et Monsieur Jean-Christophe ROUX Capitaine de Police.

Monsieur Olivier de MAZIÈRES est ravi d'être parmi nous. Il répondra le mieux possible aux questions posées.

Il rappelle que la Police de Sécurité au Quotidien est mise en place depuis 6 mois. C'est le dispositif le plus précis, le plus structuré et le mieux organisé de France.

Le Conseil de Sécurité d'Arrondissement, lui, fonctionne depuis le 11 mai 2018.

Question de la Confédération : différence entre la Police de Sécurité au Quotidien, les Conseils de Sécurité d'Arrondissements et le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

**Monsieur le Préfet de Police** réexplique ce qu'est la **Police de Sécurité au Quotidien**, le **Conseil de Sécurité d'Arrondissement** et le **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**.

Les problèmes de nuisances sonores, voitures ventouses, rodéos, fumeurs de joints en bas des immeubles, dans les laveries) concernent la **Police de Sécurité au Quotidien**.

La Garde républicaine reviendra. Un travail sur sa pérennisation est en cours.

Les Conseils de Sécurité : la moitié des dossiers dont on parle concerne l'enlèvement des ordures ménagères, les diverses dégradations, les problèmes de voirie de la ville ou de la Métropole.

Toutes les personnes autour de la table avec les CIQ ont le pouvoir de répondre, de prendre des décisions.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) agit selon trois principes : la prévention, la répression et la solidarité.

Mesures à envisager et à développer : renforcement de la sécurité des chantiers dans les quartiers difficiles.

Raccordement des caméras SNCF au centre de formation et de commandement. Idem avec la RTM et les bailleurs sociaux.

Les zones commerciales, les hôpitaux et les écoles ont des caméras.

**Les quartiers de reconquête républicaine** : vu l'importance de Marseille, deux quartiers seront délimités pour la reconquête républicaine. Nous avons sélectionné les endroits où il y a le plus de problèmes (le 1<sup>er</sup>, le 3<sup>ème</sup> et extension sur le 14<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> arrondissements).

Question : On entend dans tous les **Conseils de Sécurité** qu'il y a un déplacement d'une partie de la délinquance des quartiers Nord vers le Sud.

Réponse : il y a de la délinquance partout.

- La délinquance d'appropriation : vols, cambriolage... plus importante dans le Sud que dans le nord. Les voleurs vont là où sont les richesses ;
- Le trafic de stupéfiants il y en a partout, plus dans les quartiers Nord que dans les quartiers Sud ;
- Les poussées islamistes se développent dans tous les quartiers ;
- Dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement, une mosquée a été fermée et une association dissoute
- La radicalisation existe aussi mais elle est plus forte dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement.

La question de la Fédération du 10<sup>ème</sup> arrondissement a déjà été abordée à plusieurs reprises.

Réponse : remettre en place les anciennes réunions, c'est non.

Il faut prendre en compte les problèmes de chaque CIQ. Favoriser la présence d'un CIQ si problème particulier.

Les anciennes réunions fonctionnaient mais dans certains cas cela prenait beaucoup de temps pour les réponses car il fallait solliciter la personne qui avait l'autorité nécessaire pour répondre et agir.

Dans les réunions des Conseils de Sécurité d'Arrondissements, tous les acteurs de la sécurité sont présents, permettant une réponse rapide.

Le Préfet de Police voulant des réunions pragmatiques, il a besoin de nous car souvent les problèmes sont soulevés par les CIQ.

#### Question de la Fédération du 3<sup>ème</sup> arrondissement

Mosquées salafistes et celles qui ne ferment pas.

Prochaine ouverture de la Mosquée rue Auphan : 800 Fidèles vont investir la Mosquée : problème de sécurité lors des manifestations culturelles dans les domaines de la circulation et du stationnement.

Transports en commun insuffisants et absence de parking

#### Réponse

- Boulevard Bouès : nous y avons beaucoup travaillé au mois d'août. Elle n'ouvrira pas. Nous avons aussi travaillé avec le propriétaire des lieux et le Conseil Départemental ;
- Rue Cristofol : mosquée qui fait l'objet de verbalisation. Nous n'avons rien pu établir sur la radicalisation ;
- L'autre mosquée de la rue Auphan (en cours de traitement).

Caserne Massena : une réponse vous sera donnée avant Noël.

Pour les Rodéos, il existe une nouvelle loi qui facilite les démarches de la Police (saisie de la moto par exemple...), mais les modalités sont difficiles à mettre en œuvre.

Monsieur Jean-Christophe JAFFUEL : nous faisons des opérations très régulières sur Saint Mauront. Il y en aura également d'autres dans la ville.

Monsieur Olivier de MAZIÈRES : nous allons continuer à faire des opérations et d'ici quelques jours nous ferons un communiqué de presse pour information. Les actions Rodéos se font aussi en zone de gendarmerie.

Monsieur Emmanuel QUIBLIER : Nous multiplions les opérations de contrôle et nous utilisons des voitures civiles.

#### Question :

Le Jardin des Hévéas, rue Jean Cristofol

Le Préfet de Police : Cela concerne le Conseil de Sécurité d'Arrondissement.

Il y eu 3 opérations de la Police Nationale, de la Police Municipale avec des contrôles et des évictions. S'il faut continuer nous le ferons. Nous n'avons pas à Marseille une brigade de jardin comme à Paris qui ferme les parcs. Pour des résultats, il n'y a pas de secret, il faut de la présence.

Les marchands de sommeil : c'est un problème très lourd dans la ville. Nous agissons avec le Département et avec la Préfète à l'égalité des chances. C'est la justice qui peut ordonner des expropriations. Opérations qui mobilisent énormément de monde.

Question :

Réunion des Conseils de Sécurité d'Arrondissement dans des locaux neutres : ces réunions se tiennent souvent dans les commissariats (lieu neutre) qui rassurent et sécurisent.

Le Préfet de Police : le problème des véhicules ventouses n'est pas une question à traiter ici mais en Conseil de Sécurité.

Question de la Fédération Est

Personne qui s'installe dans une copropriété avec mobilier.

Préfet de Police : c'est une question en réunion de Conseil de Sécurité d'Arrondissement.

Questions directes :

Madame Geneviève CANICAVE : les épiceries de nuit et les bars à chicha. Vous disiez qu'il faut une réactivité est-ce qu'il n'y a pas possibilité de faire un arrêté ?

Réponse : non c'est un principe de droit et de liberté de commerce, ce n'est pas illégal.

Il faut s'assurer qu'ils respectent la loi. Des contrôles, nous en faisons conjointement avec les douanes et le fisc, des opérations coup de poing avec verbalisations.

Epiceries de nuit

Réponse : réglementation très précise. Des contrôles sont faits.

Il faut respecter la vente d'alcool aux mineurs et au-delà d'un horaire la vente d'alcool est interdite.

Ce qui pose un problème c'est lorsqu'il y a de la vente et de la consommation d'alcool. Dans ce cas, on demande la fermeture de l'établissement.

La vente de cigarettes au détail est interdite mais avec la hausse du tabac cela devient rentable et plus tranquille que la drogue.

Question de Monsieur Jean-Marc CHAPUS : dans le quartier de la Cayolle, le service de nettoyage n'y va plus, ni le bus de la RTM, ni même la Police municipale. Est-ce que le quartier de la Cayolle est une zone de non-droit ?

Réponse : la Police Nationale du secteur Sud y est tous les jours. Pour nous, à Marseille, il n'y a aucune zone de non-droit.

Question du CIQ du Garlaban d'Aubagne :

Nous avons le dispositif voisins vigilants et maintenant nous allons mettre en place les Conseils de Sécurité d'Arrondissement.

Préfet de Police : dispositif qui est très bien pour moi si cela va dans le bon sens. Les Conseils de Sécurité d'Arrondissement et les Voisins vigilants ou équivalents peuvent être complémentaires mais attention c'est une marque déposée. Sur la philosophie du système j'y suis favorable c'est une éducation à la citoyenneté et à la sécurité.

Question de Madame Myriam JANIN : la tenue des Conseils de Sécurité d'Arrondissement dans la journée pour les Présidents qui travaillent, c'est embêtant. Je suggère que cela puisse se faire de temps en temps en soirée. Il me semble que nous devenons un service alors que nous sommes des bénévoles.

Monsieur le Préfet de Police : vous, vous serez libre mais les autres seront occupés. Je ne peux pas organiser systématiquement les Conseils de Sécurité d'Arrondissement, le soir. Il faut tenir compte des contraintes horaires de chacun.

Suggérer au sein de votre Conseil de Sécurité d'Arrondissement que la réunion se tienne de temps en temps à des horaires qui vous conviennent. Pour que tous les CIQ puissent s'exprimer, vous avez aussi la possibilité de vous faire représenter quand vous ne pouvez pas être présente.

Question de Monsieur Jean-Claude ROSTAIN du 7<sup>ème</sup> arrondissement

Est-ce qu'il est possible que le dispositif de sécurité estival démarre plus tôt c'est-à-dire à partir du 15 juin ?

Réponse : cette demande sera examinée au moment opportun l'année prochaine.

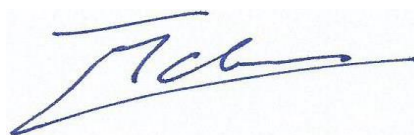
Apéritif offert par la Confédération.

**Le Secrétaire Général**



Claude Tostain

**Le Président**



Jean-Marc Chapus